



Communiqué de presse

Royal Air Maroc assure 86% de ses vols malgré la grève des pilotes et souligne les aspects inutiles et négatifs du mouvement

L'Association Marocaine des Pilotes de Ligne a déclenché une grève des pilotes de Royal Air Maroc du vendredi 17 juillet à 17h00 au lundi 20 juillet 2009 à 08h00, alors même que le Président de la compagnie exhortait les représentants des pilotes à poursuivre les négociations et à reporter leur mouvement une demi heure encore avant la cessation de travail.

La direction de la compagnie nationale déplore ce comportement, émanant de membres d'une corporation privilégiée, et considère qu'il est de nature à rendre les négociations ultérieures encore plus difficiles.

Royal Air Maroc souligne d'autant plus l'aspect négatif de cette grève qu'il a été constaté que la majorité des pilotes RAM détachés à Atlas Blue ont refusé d'assurer leurs vols au profit de cette compagnie. Il s'agit d'un précédent grave, accompli en contradiction frontale par rapport à la politique du groupe RAM visant à assurer une évolution positive de carrière des pilotes RAM au sein des filiales du groupe. Cet objectif, lié à la politique de marocanisation des postes de commandants de bord, est irréalisable s'il conduit à exporter dans toutes les filiales du groupe les tensions internes à Royal Air Maroc.

Par ailleurs, ce mouvement est intervenu en plein pic de la saison touristique au Maroc et en période d'arrivées massives des marocains résidant à l'étranger et des départs en vacances pour nos concitoyens.

Depuis l'annonce de la grève, Royal Air Maroc a mobilisé les moyens humains, techniques et opérationnels en vue d'assurer l'acheminement du maximum de passagers à leur destination et d'atténuer les désagréments causés par ce mouvement de grève.

La priorité de la compagnie a été d'assurer le transport ou trouver des solutions d'acheminement au maximum de ses passagers : elle a mobilisé ses avions avec les équipages ne participant pas au mouvement de grève et procédé à des affrètements d'avions.

Ces mesures ont permis d'assurer 86 % des vols programmés pendant les jours de grève.

La Compagnie réitère ses excuses à l'ensemble de ses clients qui ont été pénalisés par ce mouvement aux conséquences défavorables non seulement au transport aérien national et à la compagnie, mais aussi à la résolution rapide et sereine de certaines revendications acceptables.

Casablanca, le 19 juillet 2009